



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02 Mars 2022 à 18 heures 30

Extrait du compte rendu de séance

Date de Convocation	02/03/2022
Nombre de membres afférents au conseil municipal	15
Nombre de membres présents	11 à 13
Nombres de membres qui ont pris part aux délibérations	15

Présents : Messieurs et Mesdames : Maryse MOUGEL, Christian KITA, Jean-Pierre COURIOL, Isabelle BOUCLANS, Aline BOUILLLOT, Catherine BOURGEOIS, Laurent CARITEY, Sandrine DESNOYERS, Yves GUSMINI, Christophe JACQUES, Virginie JURET, Jacques MARTIN-VERDIERE, Dominique MAURICE

Représentés :

Frédéric HENNING donne pouvoir à Maryse MOUGEL
Agnès BRIAND donne procuration à Laurent CARITEY
Christophe JACQUES donne pouvoir à Jacques MARTIN-VERDIERE à partir de 19h50
Aline BOUILLLOT donne pouvoir à Catherine BOURGEOIS à partir de 19h45

Secrétaire de séance : Laurent CARITEY

ORDRE DU JOUR

Maryse MOUGEL donne des nouvelles du Maire.

Christian KITA évoque la situation des Ukrainiens et invite le conseil à une minute de silence avec une pensée très profonde pour eux. Une opération de soutien a été lancée à Pesmes par la sœur d'un citoyen pesmois en Ukraine.

Il est proposé d'ajouter une question à l'ordre du jour. Accepté à l'unanimité.

1- Compte de gestion 2021

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

2- Compte administratif 2021

Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité.

3- Affectation du résultat

L'affectation du résultat est acceptée à l'unanimité

4- Achat de la parcelle devant la maison de santé ZD 386

La décision est reportée au prochain conseil municipal.

5- Bibliothèque : Maitrise d'œuvre

Suite à la réunion du 18 février, il y a eu consensus pour l'étude d'un projet au-dessus de la Salle Saint-Jacques et de l'ancienne mairie qui permettrait de garder le fonctionnement partagé de la bibliothèque / La France Services / le bureau de tourisme en restant dans le cadre des aides (subvention versée par la DRAC, aide pour le mobilier, les collections, le numérique et l'aide à l'emploi d'une bibliothécaire pendant 5 ans).

Il y aurait 3 possibilités

- Garder la subvention en revenant au projet initial
- Rendre la subvention et proposer un autre projet moins ambitieux
- Rendre la subvention et reposer un projet avec une nouvelle demande de subvention DRAC

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le Maire à

- *Lancer la consultation de la maîtrise d'œuvre et réaliser un Avant-Projet Sommaire (APS)*
- *Envoyer un dossier modificatif à la DRAC, préparer des avenants aux PCSES et programmes cadres initiaux et à déposer le dossier à la DRAC.*

Une réunion de travail est prévue le lundi 7 mars 2022.

6- Forêt : programme des travaux 2022

Programme accepté à l'unanimité

7- Convention fond de solidarité pour le logement

Renouvellement accepté à l'unanimité.

8- Convention chantier d'insertion CDEI

Renouvellement accepté à l'unanimité.

9- Ajout à l'ordre du jour : Convention Ile Art

Il est proposé le renouvellement de la convention Ile Art, 5 artistes avec 6 sculptures nouvelles. Exposition du 21 mai au 18 septembre et une semaine d'exposition aux voutes.

Renouvellement de la convention accepté à la majorité (1 voix contre le financement, Jean-Pierre COURIOL)

- Questions diverses.

Séance levée mercredi 2 mars 2022 à 21 h 35.

Pour extrait conforme,



Le Maire

Frédéric HENNING